



Sentier de proximité n°3



▪ Tour de Rigons

Durée : 2h30 à 4h

Départ : Place Saint Jean - Venanson

Dénivelé : 200 mètres

Altitude maximale : 1375 mètres

Carte TOP : 25-3741 OT

Promenade d'une ½ journée, à proximité du village à travers différents milieux montagnards en passant des versants adret à ubac, pour arriver jusqu'au discret hameau de Rigons, témoin de la vie passée des populations alpines.

Sur la place Saint Jean (balise 305) de Venanson, prendre le chemin conduisant à la vacherie de Colmiane Salès et au col de Varaire. Grimper sur les hauteurs du village en longeant d'anciennes terrasses de culture (balise 306). Laisser le sentier qui s'élève vers la vacherie, et partir à gauche à plat (balise 307). Traverser un petit vallon où se situe le premier captage d'eau potable du village à la source de la Maïre, datant du XIV^{ème} siècle⁽¹⁾. Remarquer le long du sentier à gauche, les anciennes conduites en terre cuites. Continuer en passant à l'ubac au milieu des pins et des mélèzes. Le sentier ombragé repasse à l'Adret dans la chênaie et vous offre un panorama sur la grande forêt communale. En quelques mètres, vous venez de traverser la plupart des essences d'arbres de nos montagnes⁽²⁾, et une multitude de fleurs et d'insectes associés à celles-ci⁽³⁾. S'élever ensuite jusqu'au vallon de St Giaume, qui domine le hameau de Rigons⁽⁴⁾, continuer sur le versant encore une dizaine de minutes, le sentier fait ensuite un virage en épingle à cheveux, et rejoint le hameau. Continuer la descente jusqu'à la balise 315, sur le CD31. À gauche rentrer tranquillement au village, par la route.

Si vous êtes plus aventurier, rentrez par l'ancien chemin de Rigons. Prendre alors devant une grange de hameau, un chemin discret à son commencement. Quelques murets de pierres sèches sont parfois éboulés depuis le temps, sur le parcours. Suivre ce nouveau sentier en descente. Après 10 minutes, au niveau de deux petites granges isolées au bord du chemin prendre le chemin qui remonte à gauche. L'itinéraire surplombe la route du Libaret.



Carabe



Bécasse des bois



Arriver au bout du sentier, prendre la piste qui descend à gauche jusqu'à la route, vous n'êtes plus qu'à 1 km du village. Chercher à droite juste sous la route, juste avant de traverser le vallon de Libaret (sur la carte), la fontaine datant des templiers "la Fontvieille". Admirer pour finir votre ballade, l'aqueduc suspendu sur le vallon amenant jadis l'eau au village.

▪ L'eau, la vie ⁽¹⁾

La source de la Maïre a permis d'amener l'eau courante à Venanson, pour la première fois au XVIII^{ème} siècle. Les canalisations étaient réalisées en terre cuite ; on peut observer le dépôt de calcaire dissout dans l'eau de la source accumulé au fil du temps. Si l'eau a pu pérenniser l'installation des hommes sur l'éperon rocheux de Venanson, elle est aussi la vie pour quantité d'animaux, d'insectes et de végétaux. Le débit du courant et la nature du substrat du sol sélectionnent la faune et la flore.

Ainsi, eaux vives et tumultueuses riches en oxygène des torrents et rivières, accueillent les poissons, tels la truite Fario et le Chabot, qui se nourrissent d'insectes aquatiques, comme les éphémères et les trichoptères.

Les eaux calmes et stagnantes accueillent aussi la vie ; reptiles et amphibiens, comme la grenouille rousse ou le crapaud commun, peuvent y vivre ou s'y reproduire. Les infiltrations d'eau permettent en humidifiant de micro cavité, l'installation de la salamandre, et de la rare et unique à notre haut pays, l'hydromante.



La forêt ⁽²⁾

La déprise des activités agricoles, l'abandon des prés de fauche, des cultures traditionnelles et du pâturage domestique, permettent à la forêt de se réinstaller. Ainsi à l'Ubac, la pelouse est d'abord progressivement envahie par de jeunes mélèzes et pins sylvestres. Parallèlement les sous-bois se modifient. Les graminées de pelouse formées par le pâturage disparaissent au profit d'autres qui s'adaptent au couvert forestier.

Par ailleurs, se développent sous le couvert des mélèzes, des essences sombres, comme l'épicéa et le sapin. Leur feuillage dense obscurcit le sous-bois qui s'appauvrit progressivement, et forme ainsi au bout de quelques centaines d'années la forêt de sapins et d'épicéa. Des essences différentes réapparaissent, selon l'exposition du versant aux rayons de soleil ; l'adret, recevant plus de lumière et de chaleur que l'ubac, est colonisé par le chêne pubescent, le pin sylvestre, le buis et le genêt à balai, résistants à la sécheresse et à la chaleur.

La Flore, les insectes ⁽³⁾

Sur les 4000 espèces de plantes présentes en France, plus de 2800 sont répertoriées dans le massif du Mercantour, dont une quarantaine endémique comme la saxifrage à feuilles, la gentiane de Ligurie, ou le lis de Ponpone. Il faut se reporter aux différents évènements qu'a subi la terre, pour trouver l'explication d'une telle concentration d'espèces.

Etroitement associé et dépendant de cette flore, le peuple des insectes n'est lui, que très récent, les Alpes ayant été recouvertes à plusieurs reprises, par les glaciers du quaternaire. Bénéficiant des mêmes influences, il s'est diversifié en parallèle avec la flore.

Ainsi, peut-on retrouver des espèces uniques comme le papillon Alexanor, dont la chenille se développe sur les feuilles de buis, la zygène de la Vésubie ou le carabe de Solierie. Et comme dit le refrain d'une chanson enfantine, pour observer ces bijoux vivants de la nature, "c'est quand même plus joli dans les prairies que dans les collections, c'est comme si on voyait les fleurs voler à la belle saison..."

Les granges ⁽⁴⁾

Les granges font partie de l'habitat traditionnel montagnard. Bâties avec des matériaux pris sur place, ou apportés à dos de mulets. Elles étaient construites à la base, en pierres sèches ou maçonnées à la chaux provenant du four communal (cf. sentier du moulin, Balboners). La partie supérieure et la charpente étaient constituées en bois de mélèze, et recouverte soit de chaume récolté sur place, soit en bardeaux de mélèzes.

Les granges servaient au rez-de-chaussée à abriter les animaux, vaches et chèvres, tandis que la partie supérieure était utilisée pour stoker les céréales et le foin. L'arrivée de la tôle ondulée a remplacé peu à peu les couvertures traditionnelles. A présent, les granges sont restaurées et transformées en résidences secondaires.

(Crédits photos : Hydromante, Gentiane de Ligurie, Lys de Pomponne et Papillon Appolon)

